



Les objectifs

Formation en contrat d'apprentissage

Le BTS technico-commercial forme des négociateurs-vendeurs de biens et de services nécessitant la mobilisation conjointe de compétences commerciales et de savoirs techniques (savoir-faire et connaissance des processus de fabrication). La spécialisation dans un domaine industriel permet une activité en lien direct avec les services de production et de la vente.

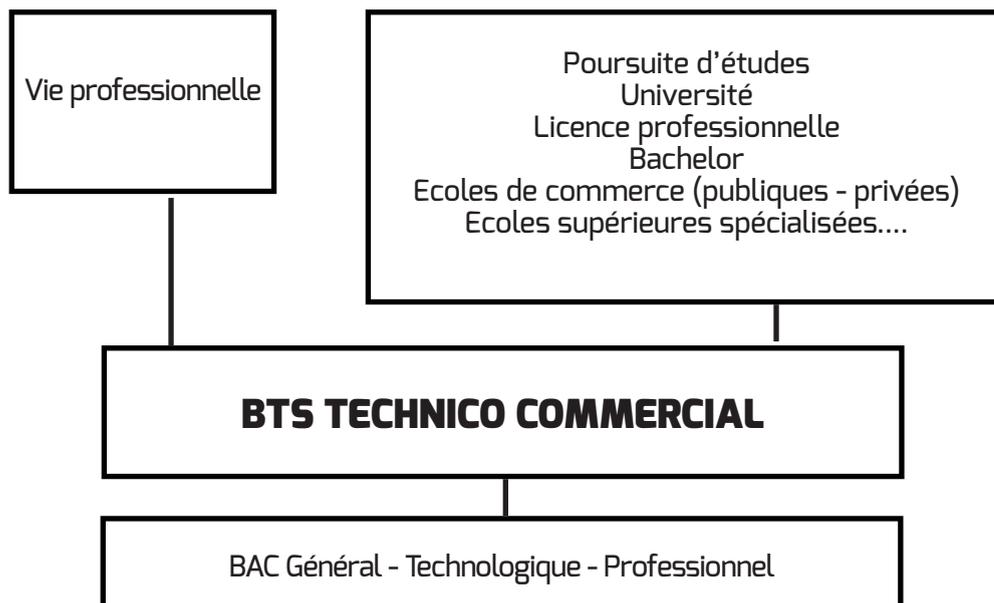
Il exerce cinq fonctions essentielles :

- la vente de solutions techniques
- le développement de clientèle
- la gestion de l'information
- le management commercial
- la mise en œuvre de la politique commerciale de l'entreprise.

Le programme reflète la double compétence du diplôme. Il comprend un enseignement industriel et un enseignement commercial.

Le titulaire du BTS technico-commercial peut exercer son activité dans une entreprise industrielle ou commerciale. Il s'adresse à une clientèle professionnelle, mais aussi à une clientèle de particuliers dès lors que la prise en compte de la dimension technique du produit est nécessaire à la conclusion de la négociation.

Il débute en tant que négociateur vendeur itinérant ou sédentaire. Après quelques années d'expérience il peut accéder à un poste à responsabilité en tant que chargé de clientèle, responsable d'achats, responsable grand compte, responsable commercial...



La formation

Formation Générale :

Culture générale
Anglais
LV2
Culture économique, juridique et managériale

Formation professionnelle théorique :

Technologies industrielles
Gestion de projet
Développement de clientèle
Communication et négociation
Management commercial

L'alternance

Cette formation est dispensée sous contrat d'apprentissage à des étudiants de moins de 30 ans.

Rythme d'alternance : 1 semaine sur 2

L'alternance permet d'acquérir et d'approfondir des compétences professionnelles en situation réelle de travail et d'améliorer les connaissances du milieu professionnel et de l'emploi.

La rémunération

Age de l'apprenti	Rémunération	
	1ère année	2e année
18-20 ans	43% du SMIC	51% du SMIC
21-25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
26 ans et +	100% du SMIC	100% du SMIC

La validation de la formation

Epreuves ponctuelles en fin de 2e année selon le calendrier académique.

L'obtention du BTS permet la délivrance de 120 crédits ECTS (European Credit Transfert System).

